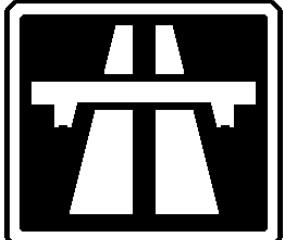




CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



novembre 2003

NOTRE LETTRE

N°8

Editorial

LA CHARTE DE L'ENVIRONNEMENT

Le mercredi 25 juin 2003 a été approuvé en Conseil des ministres la Charte de l'environnement.

Celle-ci, amendée par le Président de la République française lui-même, Monsieur Jacques CHIRAC, « confère aux droits de l'environnement la même force qu'aux droits civils et politiques de 1789 et qu'aux droits économiques et sociaux de 1946 » (dixit).

Le préambule de la Constitution de 1958 doit être révisé dans ce sens c'est-à-dire placer les droits et les devoirs exprimés dans la charte au même niveau que les droits de l'Homme et les principes de la souveraineté nationale.

Parmi ces droits et ces devoirs figureront ceux pour chacun à « vivre dans un environnement équilibré et favorable à sa santé » et « accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement ».

Le poids des intentions ; reste le poids des réalités...

Jean-Pierre DEJOU
Président du CO.P.R.A. 184

(Titre de Presse) Yvelines, le 13 septembre :

Prolongement de la A 12, A 104 : l'Etat accélère

(Titre de Presse) Val-d'Oise, 16 Septembre :

Enfin le feu vert

pour le bouclage de la Francilienne

Venez très nombreux à
Notre ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu
le jeudi 20 novembre 2003 à 20h30
à ANDRESY

Ne pas jeter sur la voie publique

BP 35 ERASME 78611 CEILGY Cédey
<http://www.copral184.org>
e-mail : contact@copral184.org

« Le Ministre des Transports, Gilles de ROBIEN, n'est pas venu les mains vides inaugurer le pont de Triel-sur-Seine, jeudi (11 septembre) après-midi. Le Président du Conseil général des Yvelines, Franck BOROTRA, l'attendait d'ailleurs de pied ferme, fustigeant les lourdeurs administratives et les procédures interminables qui paralysent beaucoup de projets. C'est notamment le cas des routes, et Franck BOROTRA a évoqué quelques-uns des chantiers qui lui tiennent à cœur et qui restent en panne, confrontés à des oppositions ou à des manques de financement. Et bien, des décisions, il y en aura : c'est en tout cas ce qu'a affirmé Gilles de ROBIEN sur deux dossiers majeurs en matière de circulation dans les Yvelines (Bouclage de la Francilienne et Prolongement de l'autoroute A12).

Objectifs : surmonter les réticences locales ».

"Enfin le feu vert pour le bouclage de la Francilienne"

« En élevant le bouclage de la Francilienne entre Orgeval (Yvelines) et Méry-sur-Oise au rang de « priorité », jeudi soir dans les Yvelines, le ministre des Transports a suscité de très nombreuses réactions dans le Val-d'Oise. « La question de l'opportunité de cette opération ne semble plus être conflictuelle, estime Gilles de Robien. Toutes les parties concernées s'accordent sur l'urgence à traiter ce dossier. »

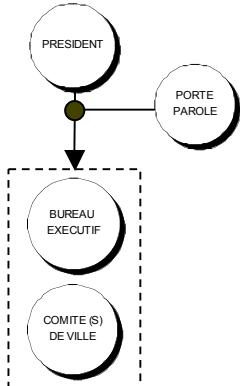
Le projet est trentenaire : une liaison entre Orgeval et Cergy-Pontoise a été inscrite au schéma directeur de la région de Paris avant la création de la ville nouvelle. En 1989, un plan d'urgence a prévu son démarrage immédiat, qui s'est enrayé dès que la question du tracé a été abordée. La Francilienne est aujourd'hui interrompue dans son quart nord-ouest, entre les autoroutes A115 au niveau de Méry-sur-Oise et A13 au niveau d'Orgeval.

Dans le Val-d'Oise, riverains, élus et chefs d'entreprise approuvent l'intérêt de cette réalisation. Reste à trancher la question qui fâche vraiment : celle du tracé qui va être soumis à la commission nationale du débat public. Et là, la situation est loin d'être simple. »

CO.P.R.A. 184

**TOUS D'ACCORD, SANS DOUTE, MAIS ENTRE EUX !
POUR NOUS, LE TRACE PROPOSE EST INACCEPTABLE
ET OCCASIONNE LE PLUS DE DOMMAGES ;
D'AUTRES TRACES SONT A ETUDIER...
PAR NOTRE MOBILISATION, NOUS DEVONS L 'IMPOSER**

L'ORGANISATION du co.p.r.a. 184 :



Un Président Jean-Pierre DEJOU (ANDRESY)
Un Porte-parole Poste vacant

Un Bureau exécutif composé ainsi :

Le Président, le Porte-parole, les Secrétaires Jean-Louis TANCERMANN (POISSY) et Pascal PERRIAU (MAURECOURT), les Trésoriers Lucienne GERSANT et René MAURIN (HERBLAY).

Les Présidents des Comités de ville de PIERRELAYE (Louis VINCENT), d'HERBLAY (Jacques LEGENDRE), d'ERAGNY sur Oise (Jean-Michel BOICHOT), de CONFLANS SAINTE HONORINE (Henri TAMBUTTE), de MAURECOURT (Thierry BOUCHERON), d'ANDRESY (Roger JACQUOT), de CHANTELOUP les Vignes (Patrick LAUDAT), de CARRIERES sous Poissy (Christiane PARAVY), de POISSY (Nicole MACAIRE) et d'ORGEVAL (Jean PRUVOST).

Chaque comité de ville est lui-même composé autour de son Président, de Secrétaires, de Trésoriers et d'Administrateurs.

10 communes concernées, 10 Comités de ville créés et 125 Administrateurs élus.

A découper selon le pointillé

BULLETIN D'ADHESION (cotisation 2004)

Nom _____ Prénom _____ N° de tél . _____
Adresse _____

COTISATION ANNUELLE individuelle : **8 Euros** familiale : **10 Euros** de soutien _____ Euros
(chèque libellé à l'ordre du « CO.P.R.A. 184 » et à adresser ... **BP 35 ERAGNY 95611 CERGY Cédex**)